

« VEGETAL NORD - EST »
SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE, A CAPITAL VARIABLE
SIEGE : 37, rue de Herrlisheim
68000 COLMAR
RCS « COLMAR » 915 136 907

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 14 AVRIL 2026

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément aux dispositions de la loi et des statuts de votre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Le compte de résultat fait apparaître un résultat bénéficiaire de 11 270 € que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

A la fin de l'exercice 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 85 835 €. Les subventions d'exploitations se sont élevées à 91 043 € et les autres produits à 387 €.

Ainsi, nos produits d'exploitation s'élèvent à 181 910 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 169 770 €, dont :

• Achats de matières et autres approvisionnements :	33 868 €
• Autres achats et charges externes :	52 897 €
• Les impôts et taxes	899 €
• Salaires et traitements :	55 099 €
• Charges sociales :	16 839 €
• Dotation aux amortissements	10 084 €
• Autres charges	84 €

Le résultat d'exploitation s'élève à 12 140 €.

Le résultat financier est négatif à - 2 133 €

Le résultat exceptionnel est nul.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 706 € et le crédit d'impôt recherche à 1 969€.

En conséquence, le résultat net est bénéficiaire de 11 270 €.

Résultat – affectation

L'exercice clos au 31.12.2025 fait donc ressortir un résultat bénéficiaire de 11 270 € que nous vous proposons d'affecter comme suit :

En apurement du compte de report à nouveau pour 3 442€ ;

En réserve légale à hauteur de 15% soit 1 174,20 euros ;

En réserve statutaire dite « fonds de développement » à hauteur de 42,5 % soit 3 326,90 euros ;

En réserve autres à hauteur de 42,5 % soit 3 326,90 euros ;

Evaluation de la part sociale

La valeur de remboursement des parts sociales est arrêtée à leur valeur nominale, soit 100 euros

Approbation de la valeur du capital

Le capital social s'élève à 20 500€ divisé en 205 parts sociales de valeur nominale 100 € s'établit comme suit :

Collège – structure		parts sociales	Nbre parts	Nbre associés	Date versement parts sociales
Salarisés et contributeurs					2
DETEMPLE JACQUES	8, rue du Brochet – 67300 Schiltigheim				04/04/2022 (100€) et 09/06/2022 (500€)
RINGEISEN CHRISTOPHE	10 rue des tilleuls, 67220 Breitenbach	600 € 100 €	6 1		05/04/23
Bénéficiaires collecteurs					9
ADASMS	10 rue de l'Église – Puellemontier - 52220 Rives Darvoises	500 €	5		26/04/22
CIVAM de l'OASIS	Bat. François Luzerne - Complexe Agricole ou Mont Bernard - 51 000 Châlons-en-Champagne	500 €	5		13/05/22
ESAT de VARIZE	Moulin du pont de pierre – 57220 Varize	500 €	5		20/05/22
LES ATELIERS DU SUNDGAU	2 Place de l'Église - 68560 Hirsingue	500 €	5		13/05/22
NATURE ET TECHNIQUES	5, rue des Tulipes – 67600 Muttersholtz	500 €	5		05/04/22
SECTION AMENAGEMENT VEGETAL ALSACE	2, rue d'Ebersmunster 67600 Sélestat	500 €	5		28/04/22
CHANTIER SERVICES 88	2 rue des anciens d'AFN, 88300 Neufchâteau	500 €	5		09/03/23
ASSOCIATION DES AMIS DU FORT DE BOURLEMONT	Allée sere de rivières – 88300 Mont-les-Neuf	500 €	5		07/10/25
CHANTIER EAU ET PIERRE	1596 rue de la gare - 88430 Corcieux	500 €	5		11/02/26
Bénéficiaires producteurs de végétaux					13
CARLIER JEAN-FRANÇOIS	6, rue Principale – 02360 Cuiry-lès-Iviers	500 €	5		20/05/22
EARL DES BOARMIES	Chemin des Aulnes - 67310 Dangolsheim	500 €	5		22/04/22
EARL LES JARDINS DU HANFGRANVA	Rue de Sélestat - 67600 Mussig	500 €	5		05/04/22
ESAT LES ÉTANGS DE LACHAUSSÉE	3, rue du Château - 55210 Lachaussée	500 €	5		13/06/22
MATTHIEU ZEHR	8, Grande Rue - 55260 Courcelles-sur-Aire	500 €	5		11/05/22
MILLON PEPINIERES	12 Bis Rue du Puits Noblot - 89600 Chéu	500 €	5		13/05/22
PEPINIERES DE QUATRE-CHAMPS FORET ET PAYSAGE	3, rue Charles Vincant – 08400 Quatre Champs	500 €	5		22/04/22
SARL PEPINIERES NAUDET CHEU	8, rue du Champs Grimault – 89600 Chéu	500 €	5		02/05/22
SCEA PEPINIERES WADEL WININGER	1, Rte de Delle – 68580 Ueberstrass	500 €	5		13/05/22
ZFARM	1, Route de Ventelay - 51140 Romain	500 €	5		21/04/22
PEPINIERES L'ORME MONTFERRAT SARL	Orme Montferrat 77560 Courtacon	500 €	5		15/04/24
PEPINIERES CRETE	2 Hameau de Saint-Jean Guibermesnil, 80431	500 €	5		19/03/24
NUNGESSER SEMENCES	ZI Ouest, rue Goerges Besse, 67150 Erstein	500 €	5		22/12/25
Partenaires institutionnels					1
REGION GRAND EST	1, Place Adrien Zeller, - 67000 Strasbourg	4800 €	48		27/04/22
Structures liées à la biodiversité et aux végétaux					10
ASSOCIATION FRANCAISE ARBRES CHAMPETRES ET AGROFORESTERIES	38, rue Saint Sabin - 75011 Paris	400 €	4		06/04/22
ATELIER AGRICULTURE AVESNOIS THIERACHE	Abbaye de Saint Michel - 02830 Saint-Michel	400 €	4		21/04/22
HAIES VIVES D'ALSACE	7, Saint Gilles - 68920 Wintzenheim	400 €	4		05/04/22
SYNERCOOP	55800 laheyecourt	400 €	4		12/05/23
CONSERVATOIRE DES ESPACES NATUREL ALSACE – CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS	3 rue de Soultz, 68700 Cernay	400 €	4		30/03/23
BIO EN GRAND EST	1 Espace Picardie, Avenue de l'Europe, Les	400 €	4		21/09/22
PARC NATUREL REGIONAL DE LORRAINE	Maison du Parc - 1 rue du Quai – CS 80035	400 €	4		22/04/24
FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS DU GRAND EST	RD5 - Le Mont Choisy – Fagnières 51035 C	400 €	4		18/09/23
ECOLE D'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE ROVILLE AUX CHENES	6 rue du collège 88700 Roville-aux-Chenes	400 €	4		18/08/23
SYLVATERRA (via le Pôle Coopératif)	12 rue Victor Hugo 55800 REVIGNY-SUR-O	400 €	4		07/01/26
TOTAL capital social	1 part = 100€	20500 €	205	35	

Conventions réglementées

Aucune convention susceptible de tomber sous le coup de l'article L.223-19 du code du commerce n'est venue à la connaissance de la présidence.

Changement de présidence :

Nous vous demanderons de prendre acte de la démission de Monsieur Jacques Detemple de son mandat de Président.

En conséquence, nous vous demanderons d'examiner les candidatures au poste de Président -e et de vous prononcer sur la nomination du Président-e de la SCIC.

Renouvellement-nomination des membres du comité stratégique :

Nous vous demanderons de prendre acte de la fin des mandats des membres du comité stratégique suivants :

- Jacques Detemple pour le collège des « Salariés et contributeurs »
- Pascal Maurer pour le collège des « Bénéficiaires collecteurs »
- Julien Schwartz pour le collège des « Bénéficiaires collecteurs de végétaux»
- Maxence Meunier pour le collège des « Partenaires institutionnels»
- Raphaëlle Crombez pour le collège des « Structures liées à la biodiversité et aux végétaux»

Suite à la lecture des candidatures par le président aux postes de membres du comité stratégique, nous vous demanderons de vous prononcer sur leur renouvellement ou nomination.

Admission des nouveaux associés

Nous vous proposons d'admettre en tant que nouveaux associés les personnes suivantes qui en ont fait la demande conformément à nos statuts :

Catégorie « Structures liées à la biodiversité et aux végétaux »

- *Pépinières Levasseur*, suite à la souscription de 500 € au capital, correspondant à 5 parts sociales, non encore libérées.

Bref portrait de la « *Pépinières Levasseur et fils* »

- Producteur de jeunes plants et de plants élevés sur 60 ha à Ussy (Calvados, Normandie) dans la région biogéographique VL Bassin Parisien Nord
- Bénéficiaire de la marque Végétal local
- A une clientèle historique en zone Nord-Est
- Etienne Levasseur, co-gérant de la pépinière, est président de Réseau Haies Normandie et a été élu au CA de Réseau Haies France

Avis du collège concerné et du comité stratégique :

- Collège des « Bénéficiaires producteurs de végétaux » (réunion du 29.09.25) : avis défavorable
- Comité stratégique (PV du 24.03.25) : avis favorable, à 3 voix contre 2

Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter : Jacques Detemple, président (06 88 57 68 76), Christophe Ringeisen, coordinateur (06 68 57 20 09), Julien Schwartz, représentant du collège des producteurs de végétaux (06 18 82 16 99) ou les autres membres du comité stratégique : Pascal Maurer (Nature et techniques, 03 88 85 14 58), Maxence Meunier (Région Grand Est, 06 27 89 11 69), Raphaëlle Crombez (AAAT, 06 85 80 21 40)

Afin de vous éclairer au mieux dans le cadre de votre vote, vous trouverez ci-dessous une synthèse des principaux arguments.

Synthèse des éléments de débats sur la candidature de la « Pépinières Levavasseur et fils »

Méthode :

- Une nouvelle procédure de candidature des nouveaux associés en plusieurs étapes a été établie et validée par le comité stratégique
- Sur la candidature de la « Pépinières Levavasseur et fils » des avis divergents ont été exprimés.
- La décision d'admettre ou de refuser la candidature dépendra du résultat des votes des associés selon les règles statutaires du vote (pondération selon le collège) lors de l'AG du 14 avril 2026

Nous vous proposons de restituer une synthèse des principaux éléments de débats afin d'éclairer au mieux votre décision :

Forces :

- un acteur impliqué au sein de Réseau Haies au niveau régional et national
- un renforcement de la disponibilité de jeunes plants Végétal local zone Nord Est si la demande devait croître
- une possible augmentation de la demande de graines aux collecteurs-associés

Faiblesses :

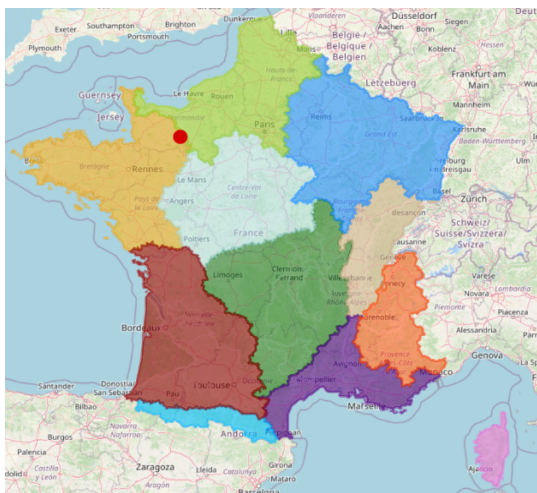
- une localisation du site de production éloignée de la zone Nord Est (plus de 250 km)
- un éloignement géographique en contradiction avec la volonté de se concentrer sur la zone Nord-Est et une difficulté à se rencontrer
- l'absence de partenariats actuels identifiés avec les pépiniéristes associés

Opportunités

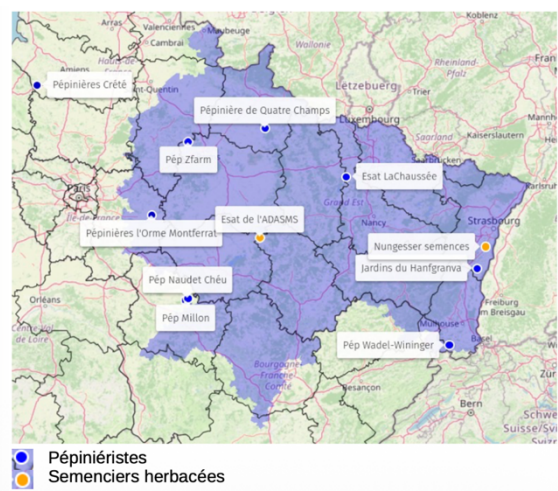
- un étoffement du réseau de pépiniéristes (profil, activité, apport pour le réseau)
- un partage d'expériences sur la structuration de filière Végétal local
- de nouveaux partenariats possibles hors de la zone Nord Est

Risques :

- un danger sur la cohésion des associés et la paix sociale, avec des avis divergents du comité stratégique et du collège concerné
- un candidat non admis peut créer un réseau de collecteurs parallèle
- manque de crédibilité du développement de la Scic vis-à-vis des tiers et de lisibilité de valeur d'ancrage territoriale et de sobriété



Localisation de la pépinière Levavasseur et fils



Localisation des producteurs opérationnels

Je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Je vous souhaite que ces diverses propositions emportent votre approbation.

Le Président
M. DETEMPLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a short vertical stroke at the end.